

## Synthèse épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres - Édition du 31 mai 2021

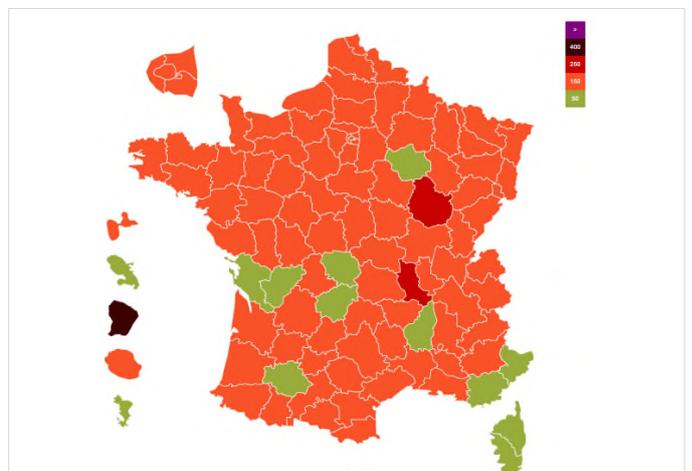
### Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S21 du 24 au 30 mai 2021)

**Une diminution rapide de la circulation virale est constatée sur le département ; toutefois, il faut distinguer le nord du sud des Deux-Sèvres (un taux deux fois plus élevé). La population infectée est de plus en plus jeune ; quasiment deux tiers des personnes positives ont moins de 30 ans. Une importante diminution de la pression hospitalière est constatée. Un variant préoccupant a été détecté cette semaine et a nécessité la mise en place de mesures particulières (dépistages et vaccination).**

- **Le taux d'incidence** s'établit à **77,7 cas pour 100 000 habitants**. Ce taux est de 29 pour les + de 65 ans. En région, les taux d'incidence des départements sont entre 43 et 111 cas pour 100 000 habitants. **Les Deux-Sèvres est le 3<sup>ème</sup> département néo-aquitain en termes de circulation virale** (les Pyrénées-Atlantiques sont à 111, la Charente-Maritime à 43).
- **291 nouveaux cas détectés**. La circulation virale est la plus faible sur la CAN (44) et la plus élevée en thouarsais (167). Le niveau de dépistage a chuté de 20% du fait du week-end de la pentecôte ; 9 300 tests réalisés (RT-PCR ou antigéniques). **Un taux de positivité de 1,3 %**. Il a de nouveau diminué (1,2 % en région).
- **Le variant anglais est majoritaire** et représente 67% des personnes positives en Deux-Sèvres (82% en Nouvelle-Aquitaine). **Pour ce qui concerne les deux autres variants brésilien et sud-africain, le taux de présence est de 0,4% en Deux-Sèvres** (1,7% en Nouvelle-Aquitaine). **Aucun variant indien n'a été détecté**.
- Une mutation du variant britannique a été détectée chez 35 deux-sévriens, dont 30 issus d'un même cluster sur le niortais. Afin de contenir la propagation de cette mutation, nommée E484Q, plus de dépistages antigéniques et d'apprentissage à l'autotest sont réalisés. Plus de 12 000 vaccins supplémentaires sont aussi acheminés sur notre département. Dans les centres de vaccinations, nous allons passer d'un rythme de 12000 vaccins/semaine en mai, à près de 21000/semaine en juin.
- Fin de semaine 21, **23 hospitalisations Covid-19 étaient en cours** (-17 en une semaine) dont 4 en réanimations et en soins continus. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 1 275 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu.
- **5 nouveaux décès** sont à déplorer (3 en S20 ; 3 en S19 ; 4 en S18 ; 7 en S17 ; 3 en S16 ; 2 en S15), dont 1 en EHPAD. **494 décès de la CoVid-19 depuis le début de l'épidémie**.
- **8 EHPAD sont touchés par la Covid-19 actuellement**. 5 sont en situation de cluster avec au moins 4 cas positifs parmi les résidents et les salariés. **3 établissements accueillant des personnes avec handicap sont aussi concernés**.

Tableau 1 : Nombre de cas par territoire

Territoire de Contrat Local de Santé	Nombre de cas positifs	Taux incidence	Taux incidence S-1
CAN	53	43,9	89,4
dont Niort	28	47,5	89,8
Haut-Val-de-Sèvre	18	59,6	165,5
Mellois en Poitou	31	64,4	62,3
Gâtine	48	72,5	116,4
Thouarsais	60	166,9	228,1
Bocage bressuirais	81	110,3	123,9
<b>Total Deux-Sèvres</b>	<b>291</b>	<b>77,7</b>	<b>116,9</b>
dont les plus de 65 ans	25	29,4	47,0



Carte 1 : Taux d'incidence pour 100 000 hab. du 24 au 30 mai 2021  
Élaborée avec les chiffres de SPF exploités par <https://covidtracker.fr/>

## Vaccinations

En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **196 431 injections** depuis début janvier. **47,9 % des rendez-vous ont été pris par téléphone**. **39,4% des deux-sévriens ont reçu la première injection et 19,6% ont eu un schéma vaccinal complet** <sup>1</sup> (41,3% et 20,3% en région).

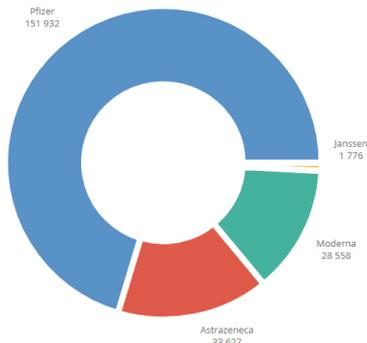
Plus de 43 000 personnes ont plus de 75 ans en Deux-Sèvres.

Plus de 85 000 ont plus de 65 ans.

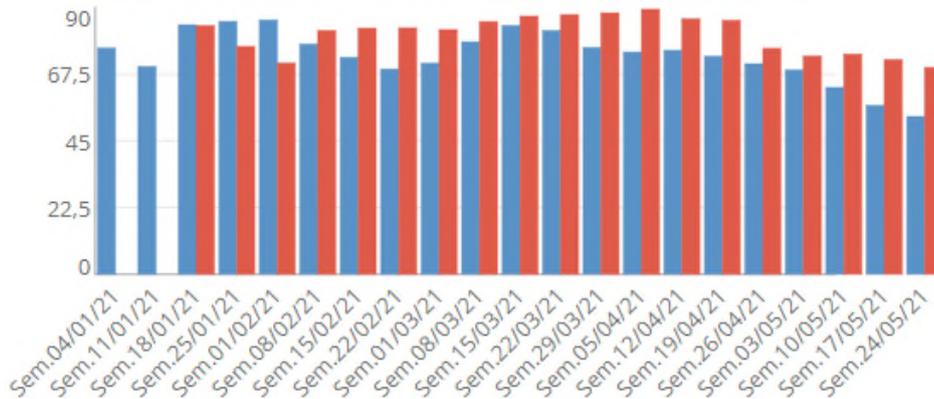
Des équipes mobiles de vaccinations sont déployées pour aller au-devant des personnes, isolées et prioritaires à la vaccination, n'ayant pas de possibilité de mobilité.

**Tableau 2 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres**

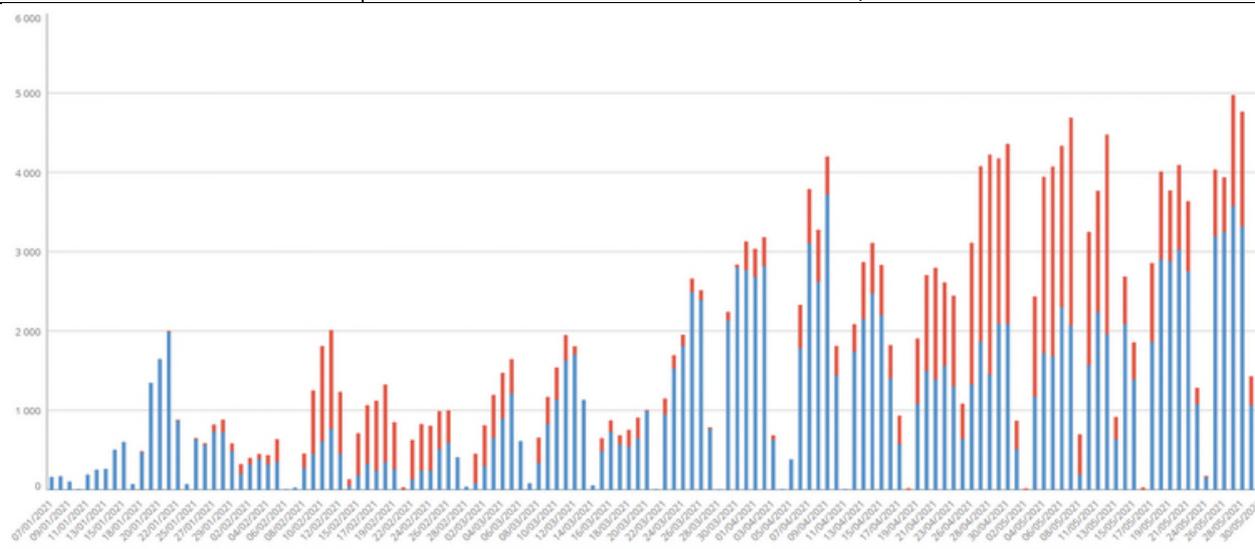
	du 04 janv. au 30 mai
Au moins une dose	146 872
Les deux doses	73 146



**Figure 1 : Répartition des injections par vaccin en Deux-Sèvres. Source SI-Vac, exploitation ARS**



**Figure 2 : Âge moyen par semaine, tout lieu, tout vaccin (bleu : 1<sup>ère</sup> injection ; rouge : 2<sup>ème</sup>) Source SI-Vac, exploitation ARS**



**Figure 3 : Nombre quotidien d'injections en Deux-Sèvres, tout lieu, tout âge (bleu : 1<sup>ère</sup> injection ; rouge : 2<sup>ème</sup>) Source SI-Vac, exploitation ARS**

NB : des injections peuvent être faites à des extra départementaux, ou bien des deux-sévriens être vaccinés dans d'autres départements, d'où un écart mineur avec les taux de couverture de la population deux-sévrienne du tableau 2.

<sup>1</sup> Schéma vaccinal complet : suivant la personne, un schéma vaccinal correspond à 2 injections du même vaccin, ou parfois à 3 injections (personnes immunodéprimées), ou à 1 injection après avoir contracté la maladie plusieurs mois avant, et parfois à 2 injections avec 2 vaccins différents, etc.



# La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

\* Liste et modalités sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Moderna	Pfizer-BioNTech
<b>0 à 15 ans inclus</b>		Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
<b>16 à 17 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *			<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>
<b>18 à 54 ans inclus</b>	Quelle que soit ma situation		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu de soin</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Centre de vaccination (2<sup>ème</sup> dose uniquement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>
<b>55 ans et plus</b>	Quelle que soit ma situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu de soin</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>A domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu de soin</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Centre de vaccination (2<sup>ème</sup> dose uniquement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>

**N.B. :**

- Les personnes (de 16 ans et plus) ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou test antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 3 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée à partir du 2<sup>e</sup> trimestre.
- Les proches (de 16 ans et plus) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée et selon les modalités d'administration des différents vaccins.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : [www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](https://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)



version : lundi 31 mai 2021